

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°008/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE**

Date de convocation 11/03/2024 **L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le quinze mars à vingt heures.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage

Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, LASMARTRES Christophe, AUMONT Alexis, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Absents excusés : WELKE Delphine, LAVEILLE Olivier.

Présents 07

Votants 09

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Dont Pouvoirs 02

Pouvoirs : WELKE Delphine à LEGRIX Davy, LAVEILLE Olivier à LASMARTRES Christophe.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Madame CAPELLE Christiane a été élue secrétaire.

Objet : Participation aux frais fonctionnement de l'école de Franqueville pour l'exercice 2023

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de Franqueville demandera une participation aux frais de fonctionnement pour l'école pour **l'exercice 2023** d'un montant de **33 128.23 euros**.

Cette dépense sera prévue au Budget Primitif 2024, à l'article 6558 (chapitre 65 – autres charges de gestion courante).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide par **9 voix pour dont 2 pouvoirs, 0 voix contre, et 0 abstention** :

- Autorise Madame Le Maire à mandater le montant demandé lorsque la commune recevra le titre exécutoire.

Pour copie conforme
Le Maire
Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
 - Notification ou publication le
- Le Maire